LA PENSÉE ET LES HOMMES ASBL

Cahier d'Éducation permanente

Dossier n° 2022 - 012

Toiles@penser

Encore un « nouveau monde » ? En route vers le métavers !

Florence MEUNIER

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Henri Charpentier, , Baudouin Decharneux,
Patricia Klein, Fernand Letist, Philippe Liévin,
Michèle Mignon, Claude Wachtelaer

Rubriques
Publications – Radio – TV
Colloques – Ateliers philosophiques

Secrétariat – Publications
Carmen Louis
02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be
02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Médias
Fabienne Vermeylen
media@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
https://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes
Association reconnue d'Éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En vous rendant sur notre site Internet : www.lapenseeetleshommes.be, en sélectionnant l'onglet **Notre catalogue** et ensuite **Abonnement**.

Différents tarifs vous sont alors proposés selon que vous habitiez la Belgique, l'Europe ou dans le reste du monde, selon que vous désiriez la version papier ou la version PDF.

L'abonnement à la revue *La Pensée et les Hommes* comprend 3 revues thématiques (2 lorsqu'il s'agit d'un double volume) et un varia.

Vous avez également la possibilité de faire un don de soutien à *La Pensée et les Hommes* juste avant d'effectuer votre paiement en ligne.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

https://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2021 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 125 – *Que retenir de la crise sanitaire ?*

n° 126 – *T(t)emple : entre majuscule et minuscule*

n° 127 – *La question des libertés en temps de crise : le rôle de la laïcité*

n° 128 – *Francs-Parlers 2022*

Encore un « nouveau monde » ? En route vers le métavers !

Florence Meunier

Fruit en particulier de l'imagination de l'auteur de science-fiction américain Neal Stephenson, le concept de *metaverse* (en français « métavers ») est au cœur de son ouvrage *Snow Crash* paru aux États-Unis en 1992. Le titre français de cet ouvrage, *Le Samouraï virtuel*[1], met en évidence l'ambivalence de ce métavers, dans une vision aussi manichéenne que possible. À la fois lieu de refuge d'internautes y fuyant sous forme d'avatars la dureté, l'anarchie du monde réel où règnent violence et loi du plus fort, il est aussi champ d'action du virus *Snow Crash* destiné à infecter ces avatars. Le même *Snow Crash*, dans le monde de la réalité physique, est conçu pour provoquer chez les internautes usagers du métavers des lésions cérébrales qui affectent leurs facultés mentales. Métavers et *Snow Crash* sont la création d'un néo-démiurge au pouvoir dominateur et maléfique auquel s'oppose par son combat contre le virus *Snow Crash* le « Samouraï virtuel », avatar champion de sabre du héros Hiro, livreur de pizzas dans le monde de la réalité. Le roman se clôt par un *happy end,* la victoire des forces du Bien sur celles du Mal.

Ce métavers de nature d'abord fictive donc, dépouillé – en apparence ? – de son fonds moral, fait irruption actuellement dans notre réalité économique. De quoi est-il ici question ? La dénomination de *metaverse* est une contraction de « meta-universe » où la préposition grecque *meta,* « après », « au-delà de », dans le binôme métavers/univers réel joue le même rôle que dans le binôme métaphysique/physique.

Transcendant les frontières de la réalité matérielle, non soumis aux lois de la physique, le métavers s'inscrit en tant que domaine complémentaire par rapport à la réalité, un autre monde, auquel on accède par le seul sens visuel (casque de réalité virtuelle, et dans un avenir proche lunettes

[1] Neal Stephenson, *Snow Crash*, New York, Bantam Books, 1992 (trad. Guy Abadia, *Le Samouraï virtuel*, Paris, Robert Laffont, coll. « Ailleurs et demain », 1996).

équivalentes) et non par tous les sens, comme dans le monde physique. Il s'agit de l'immersion totale dans un monde en 3D qui constitue un autre type de réalité, détachée de l'environnement direct du corps physique, et en cela immatérielle. Le corps physique est certes absent de ce « nouveau monde », mais il trouve un substitut dans le double, l'avatar de lui-même créé par l'internaute entrant dans le métavers et y agissant ainsi par tiers numérique interposé. On peut aussi employer pour caractériser cette émanation technologique de soi l'expression « jumeau numérique » déjà passée dans l'usage linguistique. « Jumeau numérique » a l'avantage d'ajouter une touche de vivant en rapprochant ce double virtuel du monde réel… Mais il s'applique d'ores et déjà également au parc de machines qui vont peupler le métavers comme autant de reproductions plus exactement identiques à leurs modèles du monde réel – puisqu'il s'agit d'objets inanimés faciles à imiter – que les avatars d'internautes. Ceci dit, on arrive à l'heure actuelle à recréer sur le visage virtuel des avatars des expressions analogues à celles des visages humains et, en ce qui concerne l'internaute, à lui faire ressentir au cours de sa navigation des sensations impliquant d'autres sens que le sens visuel clef d'accès au métavers, par exemple la sensation tactile de serrer la main d'un avatar. Le cerveau de l'internaute est donc lui aussi (grandement) sollicité pendant la navigation.

La « nouvelle économie » dans le monde du métavers s'organise autour des protagonistes collaborateurs-internautes et leur(s) avatar(s) en créant un nouvel espace de travail aux frontières sans limites que les entreprises en grand nombre commencent à occuper. Elles investissent dans le foncier virtuel, enjeu géostratégique essentiel désormais, semble-t-il, pour leur permettre de faire croître leur notoriété et faire fructifier leur chiffre d'affaires. Le schéma de fonctionnement de ces entreprises que nous appellerons « métaversiennes » est ainsi défini : transposer leur activité et déplacer leurs collaborateurs par jumeaux numériques interposés dans ce nouvel « écosystème » – où l'on se détache cette fois totalement de l'écosystème de la nature, socle du monde réel, héritage de « l'ancien monde ». Le point de rupture avec l'univers de l'entreprise tel qu'il existe jusqu'à présent se situerait dans cette perspective dans l'abandon des entreprises matérielles au profit de leur équivalent virtuel. Cet abandon irait-il de pair à terme avec la disparition programmée de bon nombre des entreprises dites « physiques » ?

Les créateurs des futures entreprises métaversiennes insistent sur deux avantages en particulier de cette « révolution du travail », qui sont loin d'être négligeables.

La performance du système de formation des professionnels en serait considérablement améliorée, dans le domaine de l'apprentissage technologique et de la gestion comportementale. Le jumeau numérique d'une machine permet de s'approprier son mode de fonctionnement, la procédure requise pour la réparer, une erreur de manipulation pendant le cursus d'apprentissage n'ayant pas ici les conséquences négatives qu'elle pourrait engendrer dans la réalité physique. Dans l'exercice des métiers à risque, où la réponse au danger exige à la fois rigueur technique et maîtrise de soi, la connaissance et la gestion du péril acquises virtuellement ne nécessitent pas l'exposition physique au risque du futur professionnel qui gagne ainsi sereinement, en toute sécurité, en compétence. Dans le champ d'apprentissage à la fois de l'autocontrôle et des méthodes de communication en direct face à un groupe plus ou moins nombreux, la mise en situation virtuelle de prise de parole en public, si importante dans le monde professionnel, génère confiance en soi issue de l'habitude acquise de ce type de situation, et par conséquent pertinence et efficacité dans les réactions-réflexes.

Sur notre planète si gravement touchée par l'impact du dérèglement climatique, tout effort pour limiter les émissions de CO2 est le bienvenu. Ces mêmes réunions, ces séminaires impliquant des prises de parole devant public facilitées par leur préparation virtuelle pourraient d'ailleurs avoir lieu dans le métavers, en entraînant une forte diminution de déplacements fréquents et dans nombre de cas, lointains, ruineux pour le climat. Le métavers apporterait ainsi sa contribution à une politique vertueuse des entreprises. Se réconcilierait-il de la sorte avec l'écosystème naturel ?

Ces avantages s'inscrivent dans l'argumentation développée par les partisans du départ vers le métavers. Elle n'est pas seulement destinée à justifier le choix d'une certaine démarche entrepreneuriale, mais en fait intégrée à un projet global plus vaste aux résonances quelque peu humanistes dans sa formulation. Partant de l'hypothèse que d'ici une dizaine d'années au niveau international un milliard de personnes se trouveront sur le métavers pour y travailler, l'objectif à atteindre en ce qui concerne l'identité de ces futur(e)s métaversien(ne)s est la reproduction de la diversité de la population. Le profil de l'usager-type du métavers en France, par exemple, est en effet pour l'instant masculin, blanc de peau, de niveau Bac + 5. Le métavers conçu comme un espace ouvert à l'accès et à l'usage de tous apparaît de la sorte comme un projet rassembleur.

Cependant, comme le précisent eux-mêmes les premiers intéressés, les responsables d'entreprise, un certain nombre de questions, problématiques ou non, restent à résoudre, en différents domaines.

– En amont, le développement du métavers requiert l'acquisition d'une nouvelle expertise professionnelle dans le monde numérique, celle de techniciens décodeurs, développeurs, designers chargés de concevoir et d'organiser son contenu. Il reste à recruter, voire à former, ces spécialistes dotés d'une capacité d'innovation certaine.

– Sur le plan technique se pose fondamentalement la question de l'interconnexion des métavers entre eux. Le « métavers » est un terme générique pour désigner le « nouveau monde » en 3D, mais dans les faits il va potentiellement exister une kyrielle de micro-métavers, comme autant de monades à raccorder pour permettre à l'ensemble de leurs usagers de communiquer entre eux. Il faudra donc trouver les moyens de résoudre ce problème technologique d'un nouveau genre. À l'intérieur même de chaque micro-métavers, il reste aussi à inventer les modalités d'interaction entre les objets et les usagers-avatars de cet espace virtuel.

  Espace ouvert dans lequel il faut assurer la sécurité des utilisateurs, en créant une double procédure d'authentification, d'eux-mêmes entrant dans le métavers, et des avatars rencontrés au cours de la navigation dans ce monde virtuel. L'usurpation d'identité est ici un risque réel, et elle peut avoir des conséquences dommageables, pour l'internaute et son entreprise.

– Sur le plan écologique, le problème posé est crucial. Même si l'on peut arguer qu'à terme le métavers permettra de réduire les émissions de CO_2 par exemple par les nombreux déplacements dans l'espace géographique de la réalité qu'il évitera, il n'en reste pas moins que c'est un notable dévorateur d'énergie, et sans aucune relâche. Il exige un fonctionnement permanent des machines qui font tourner sa plate-forme. À l'heure où l'on ne peut que constater l'accroissement inquiétant des perturbations climatiques, ce problème est à résoudre concrètement d'urgence.

– Sur le plan juridique, l'encadrement précis de la relation entre l'utilisateur du métavers et son double, son représentant virtuel, s'avère indispensable à fixer rigoureusement. Par exemple dans quelle limite la responsabilité de l'utilisateur sera-t-elle engagée en cas d'usurpation d'identité de son avatar ?

Il faut ici ajouter une question fondamentale de droit – que je ne crois pas avoir à ce jour entendu évoquer par les chefs d'entreprise – soulevée par le déplacement d'une entreprise physique vers le métavers et concernant ses collaborateurs. Seront-ils soumis à l'obligation de suivre leur entreprise sur le métavers, et donc de porter sans doute au quotidien et plusieurs heures

d'affilée un casque ou, ultérieurement, des lunettes de réalité virtuelle ? Devant un refus de leur part, y aura-t-il sanction de l'entreprise, voire licenciement ? Considérera-t-on dans ce cas que l'entreprise porte atteinte à la liberté de chaque individu de disposer de son corps – puisque le corps se trouve ici impliqué, par le port du casque et les problèmes que celui-ci peut générer ? Ou bien pour éviter que ce schéma de situation ne se présente, reconnaîtra-t-on *a priori* aux collaborateurs d'entreprises émigrées dans le métavers un droit de retrait justifié par une possible atteinte à leur intégrité physique ?

Car, sur le plan sanitaire, on ne peut ignorer les mises en garde de certains médecins spécialistes, psychiatres et neurologues, d'ores et déjà formulées à propos de l'impact d'une plongée récurrente dans le monde virtuel d'une part, du port et de l'usage du casque d'autre part. L'entrée et la navigation dans le métavers induisent une déconnexion de la réalité, une perte de contact avec elle aux conséquences possiblement perturbantes sur le psychisme. Le casque de réalité virtuelle – ou bien, ultérieurement, les lunettes – risquent quant à eux d'affecter le fonctionnement cérébral « normal ». Il faut tout de même rappeler que le cerveau humain n'a pas jusqu'à présent été physiologiquement programmé pour s'adapter à deux types de « réalité », physique et virtuelle, si peu semblables.

« Réalité » virtuelle qui m'amène à poser une question philosophique de fond, bien éloignée de toute considération entrepreneuriale, et concernant des milliards d'hommes et de femmes sur cette terre. Quelle peut être la réaction d'un(e) croyant(e), toutes religions traditionnelles confondues, face à la naissance du métavers ? Car la terminologie usitée par ses concepteurs et les adeptes de son développement est sans équivoque : il s'agit d'un « nouveau monde », en tant que détaché de la réalité physique et régi par ses lois propres, monde étranger à l'univers de naissance de l'humain. Avoir ainsi forgé une néo-Création concurrente de la Création divine peut-il être perçu par un(e) croyant(e) comme un acte sacrilège ? Si oui, quelle attitude adoptera ce(tte) croyant(e) si il ou elle se trouve dans l'obligation professionnelle d'entrer dans le métavers et d'y naviguer, après avoir joué à son tour le rôle de démiurge en créant son avatar, une sorte de clone numérique de lui ou d'elle-même ? Existera-t-il une clause de conscience qui lui permettra d'échapper à cette obligation ?

Ainsi, tandis que l'écosystème de notre planète subit les ravages à croissance exponentielle du dérèglement climatique engendré par l'activité humaine, l'homme, infatigable bâtisseur, se reconstruit ailleurs un autre monde… cependant tributaire pour avoir droit à l'existence des aléas (particulièrement en période, comme à présent, de crise énergétique) de

l'approvisionnement en énergie qui le fait tourner. L'activité démiurgique de l'être humain a ses limites : celles que la nature, le monde physique, lui imposent.

Nos Toiles@penser 2021

disponibles sur demande et sur notre site
https://www.lapenseeetleshommes.be

Patrimoine, mythes, rites et traditions

Skytree, Babel et Notre-Dame de Paris
Détours mythologiques : le cheval de Troie, leurre ou objet de piété
Le carnaval, entre rites et patrimoine
La voie du gille
La culture de la bière : un patrimoine belge
Le Musée bruxellois de la Gueuze : un patrimoine à préserver

À propos du sacré dans le prisme de la pensée mythique

Première partie : Collecte de traits
Deuxième partie : Dans la formation de deux mythes rivaux : la perception des chrétiens par leurs rivaux
Troisième partie : Sur la similitude des schémas mythiques
Quatrième partie : Sur les raisons de l'insuccès de la tentative rivale du christianisme

Franc-maçonnerie

Aux origines de la franc-maçonnerie
Mixité et franc-maçonnerie
Le parc de Bruxelles : le plus grand espace maçonnique au monde ?

L'amitié

Montaigne et l'amitié
Émilie et Voltaire ou la reconnaissance de la femme
Émile Zola et Paul Cézanne, rupture ou simple silence ?
Jesse Owens et Luz Long : une belle histoire d'amitié construites de toutes pièces

Ambitions de la laïcité

Épistémologie et libre examen
Pour une rationalité ouverte
Quels contenus l'éducation permanente du XXIe siècle (con)cerne-t-elle ?
Neutralité et signes convictionnels, une association qui fait débat
La question du voile dans la laïcité

Violence, politique, éducation et presse

Le rêve de l'homme blanc. Entre le western romantique et le samouraï sans chignon
Juges – Faits – Parties

Capitalisme

La coopération chez Marx : acte de naissance du capitalisme
Le capitalisme, une puissance logique

Protestantisme

Marie Stuart ou l'incapacité de distinguer l'intérêt de l'État de sa vie privée
Le protestantisme écossais, point de départ de la lutte contre l'autoritarisme ?
Imprimerie et Internet, deux évolutions aux effets comparables

Neurosciences

L'alcool et ses impacts sur le cerveau
La conscience : sciences ou science-fiction ?
Les expériences de mort imminente : universelles ou culturelles ?
La recherche scientifique sur la dépression
Les traitements de la dépression
Qu'est-ce qui nous distingue des animaux ?

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse **www.lapenseeetleshommes.be**, dans le Catalogue des *Toiles@penser* ou classées par année dans notre Catalogue par année.

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications, de nos émissions radiophoniques et de nos activités ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 0032 (0)2 640 15 20 – 0032 (0)2 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.Be
revues@lapenseeetleshommes.be
media@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Fédération Wallonie-Bruxelles